

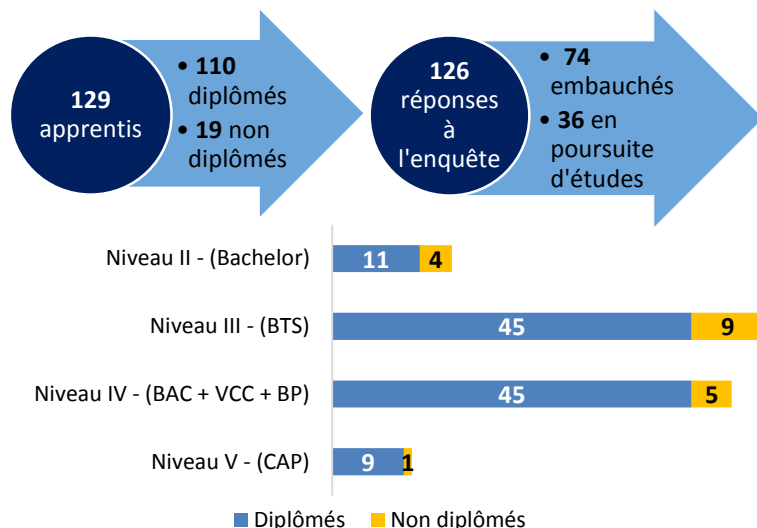
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE D'INSERTION DE LA PROMOTION 2015

Que deviennent nos apprentis ?

Pour répondre à cette question, chaque année, la CCI Apprentissage mène l'enquête et interroge l'ensemble les apprentis sortants, diplômés et non diplômés. L'objectif est d'évaluer l'insertion de nos jeunes, 9 mois après le passage de leur diplôme.

En 2016, notre enquête a concerné 129 apprentis issus de la promotion 2015, dont 110 sont diplômés. 126 apprentis ont répondu à l'enquête.

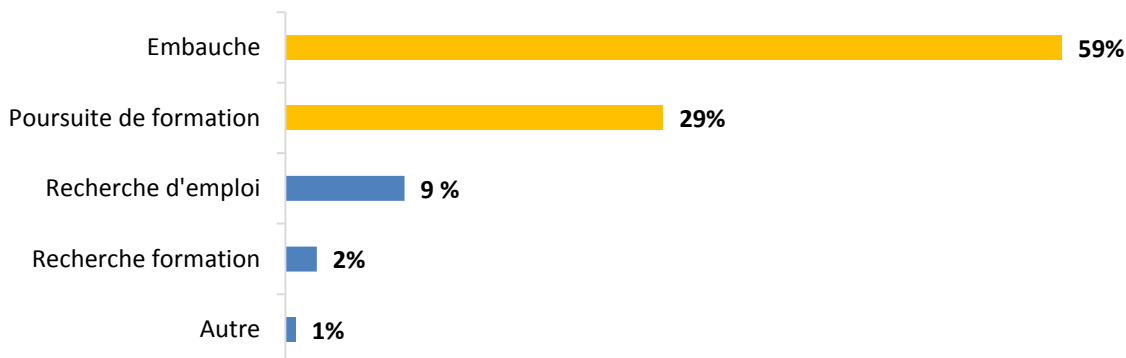
Les effectifs parfois faibles de certaines sections d'apprentissage auxquels sont appliqués des critères de tris limitent la portée des éléments d'analyse.



Plus de 8 apprentis sur 10 sont insérés 9 mois après leur sortie de formation

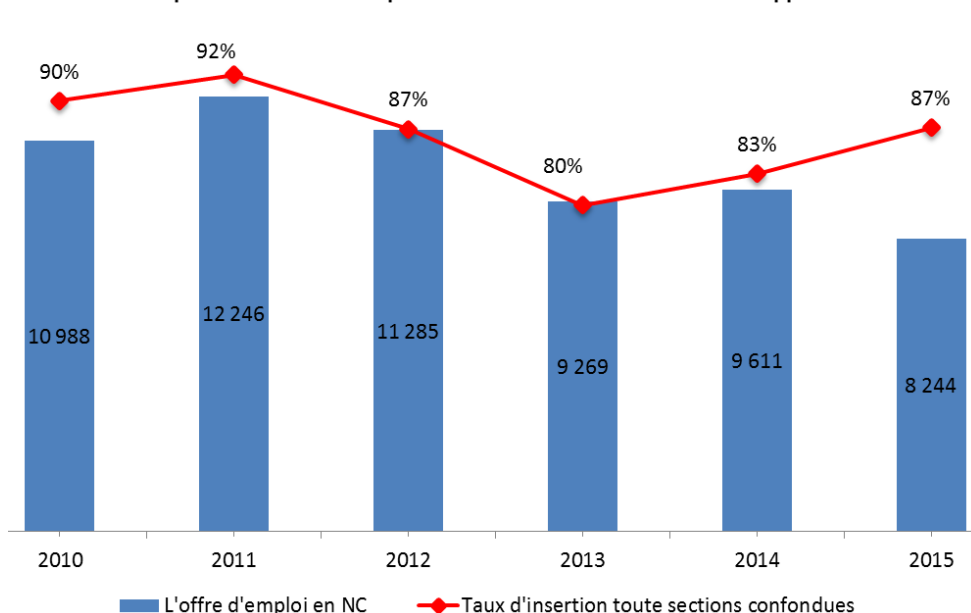
Toutes sections confondues, le taux d'insertion défini par les embauches et les poursuites est de 88%. 59% des anciens apprentis sont en situation d'emploi, dont la moitié en situation durable avec un contrat à durée indéterminé.

Situation des apprentis 9 mois après leur fin de cycle de formation (en %)



Malgré une économie moins dynamique avec des offres d'emploi en baisse depuis 2012, le taux d'insertion des apprentis du CFA-CCI progresse de 7 points en deux ans.

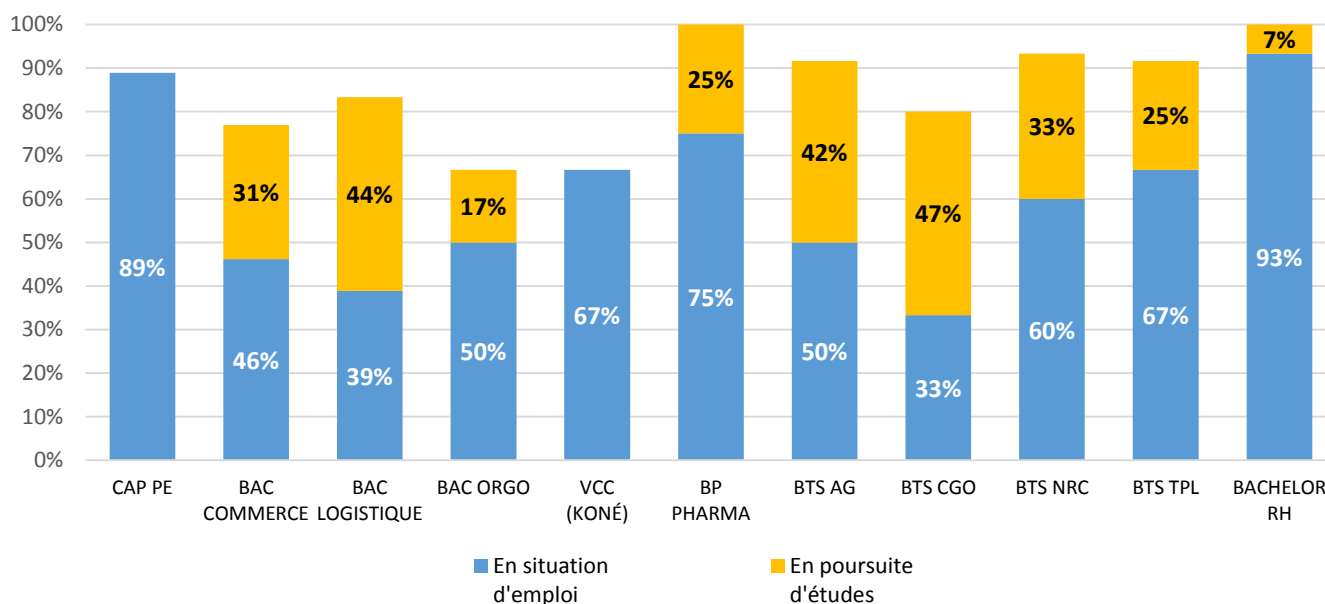
Évolution comparée de l'offre d'emploi en NC et du taux d'insertion des apprentis du CFA-CCI



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE D'INSERTION DE LA PROMOTION 2015

Le taux d'insertion des apprentis diffère selon le cursus suivi.

Apprentis insérés en entreprise ou en poursuite d'études selon la section

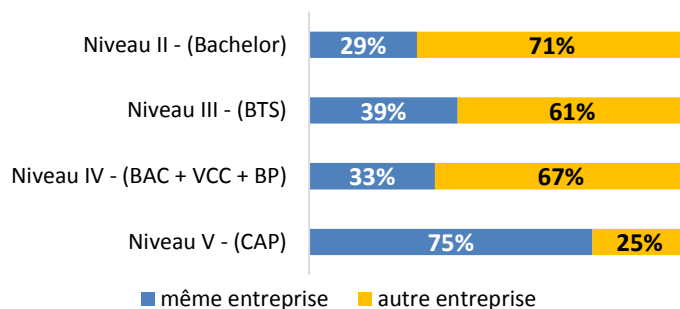


Avec un programme axé sur la pratique professionnelle, les formations par apprentissage conduisent principalement les ex-apprentis vers l'entreprise comme le CAP Petite Enfance, le titre Vendeur Conseiller Commercial et le Bachelor RH. En revanche, plus de la moitié des BAC logistique, des BTS comptabilité et gestion des organisations et des BTS assistant de gestion diffèrent leur insertion et pour se spécialiser.

Focus sur les embauches des apprentis : entreprises d'accueil, contrat et salaires

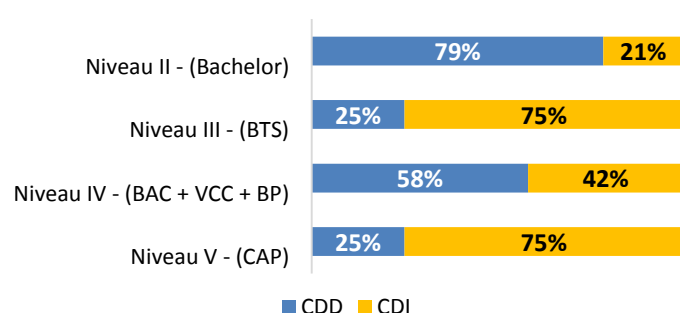
Toutes sections confondues, près des deux tiers des apprentis embauchés ont signé leur contrat avec une nouvelle entreprise. On attribue ce constat à la dégradation du climat économique. En effet, exceptés pour les apprentis issus du CAP Petite Enfance, les entreprises tutrices d'apprentis qui avaient misé sur l'apprentissage pour anticiper leur recrutement n'ont pas toutes pu mener à bien leur politique RH.

Embauche des apprentis et entreprises d'accueil selon le niveau de formation



Toutes sections confondues, un peu plus de la moitié des contrats d'embauche de nos ex-apprentis sont des contrats à durée indéterminée. Ce taux est en baisse, avec une diminution de 16 points depuis 2013. Cette baisse correspond à la tendance globale du marché de l'emploi calédonien. Dans son bilan emploi 2015, l'Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie soulignait une contraction des embauches en CDI de 9% ainsi qu'une prédominance des offres d'emplois à durée déterminée.

Embauche des apprentis et type de contrat selon le niveau de formation

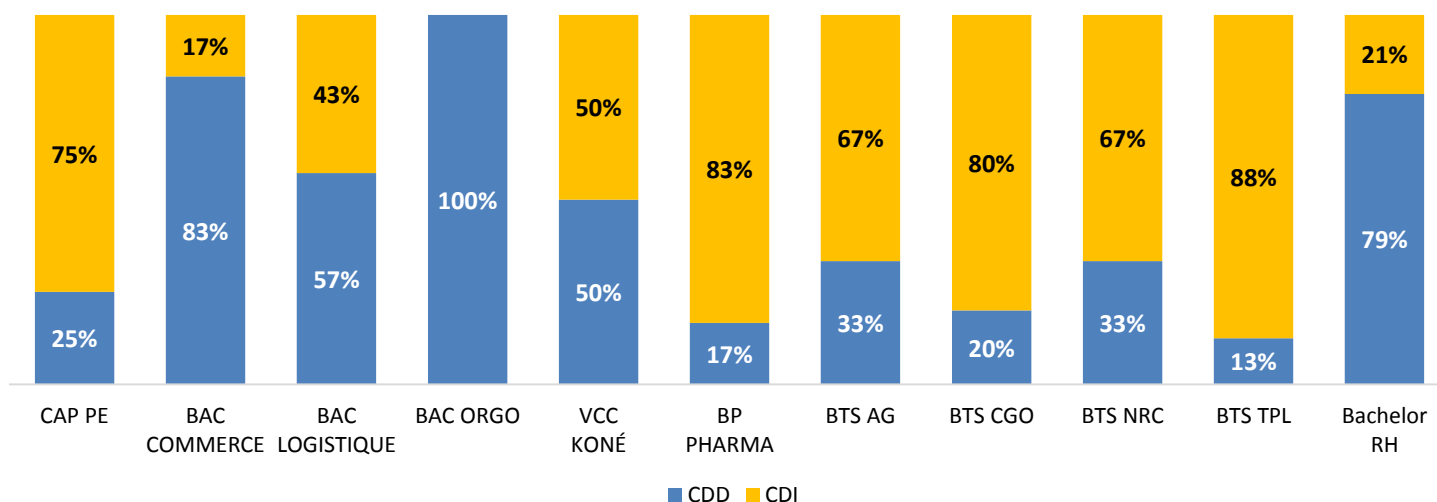


RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE D'INSERTION DE LA PROMOTION 2015

La part des embauches en CDI est variable selon le niveau de formation et la section d'apprentissage. Avec en moyenne 42 % de CDI, les ex-apprentis issus des formations de niveau IV sont les plus exposés à la précarité des contrats à durée déterminée. Ce constat est très marqué pour les BAC ORGO dans le secteur du BTP. Les apprentis issus du BP préparateur en pharmacie échappent à ce constat et affichent 83% de CDI de par la spécificité de cette formation qui est proposée uniquement par la CCI Apprentissage sur le territoire depuis 1997.

Enfin, pour les BRH, 2 raisons principales sont observées : le changement d'entreprise après le contrat d'apprentissage ainsi que la volonté de confirmer l'opérationnalité et les compétences liées au management intermédiaire. Les entreprises recourent donc au CDD dans un premier temps avant d'envisager un CDI.

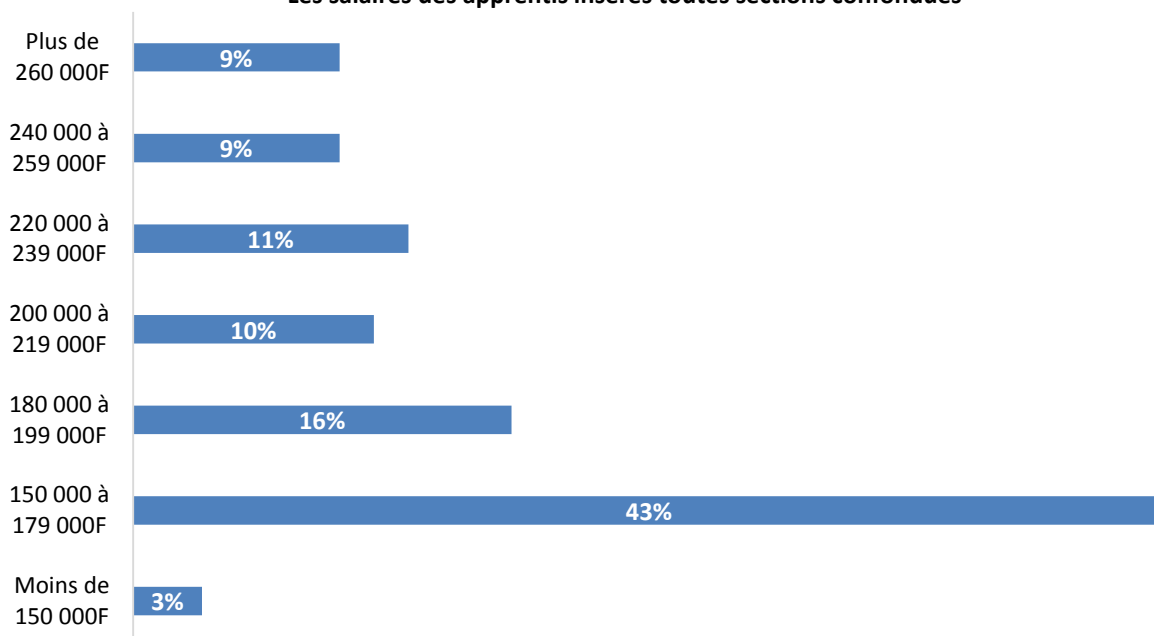
Apprentis embauchés et type de contrat selon la section



Compte tenu de l'importance des changements d'entreprises en sortie de contrat d'apprentissage, le recours aux CDD témoigne également de la prudence des employeurs vis-à-vis des salariés dont ils n'ont pas encore évalué les compétences.

Nous avons demandé aux apprentis insérés le montant de leur salaire brut mensuel pour la deuxième année consécutive. La prochaine enquête permettra de constater les évolutions de salaires des 3 dernières promotions.

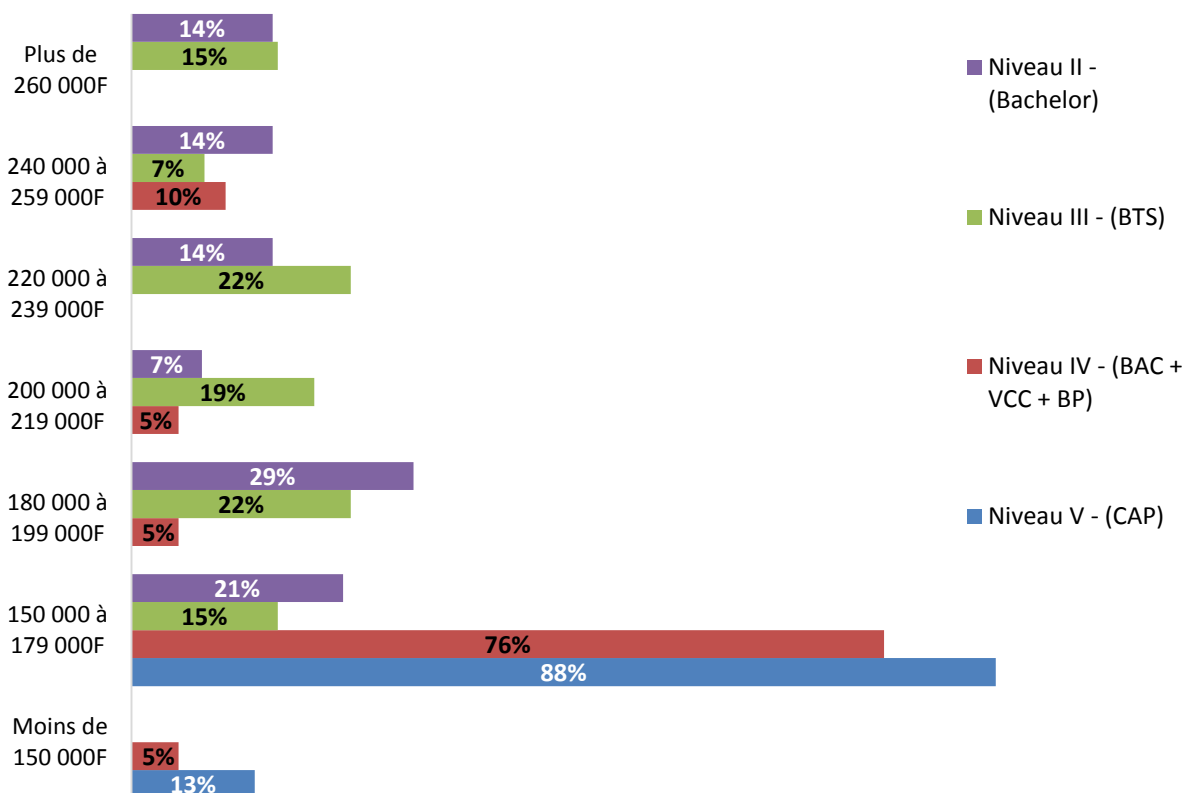
Les salaires des apprentis insérés toutes sections confondues



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE D'INSERTION DE LA PROMOTION 2015

Assez logiquement, on peut constater que le niveau de salaire est en grande partie déterminé par le niveau de formation.

Les salaires des apprentis insérés selon le niveau de formation



1 apprenti diplômé sur 3 choisit de poursuivre en formation

Aujourd'hui, les apprentis sont plus nombreux à poursuivre en formation. Désormais, les jeunes retardent leur entrée sur le marché du travail pour être mieux armés. Cette tendance est en adéquation avec les attentes des entreprises sur des niveaux BAC+3 pour étoffer l'encadrement intermédiaire.

On note quelques flux significatifs de poursuite :

- 31% des apprentis de niveau IV poursuivent leur formation, dont un tiers en BTS au CFA.
- 37% des apprentis de niveau BTS poursuivent leur formation. 3 sections sont principalement concernées :
 - les BTS assistant de gestion PME-PMI avec la poursuite en Bachelor RH au CFA,
 - les BTS comptabilité et gestion avec la licence professionnelle métier de la comptabilité à l'UNC,
 - les BTS négociation relation client avec la poursuite en licence ou MASTER en métropole.
- Les apprentis diplômés de BTS poursuivant en dehors du CFA, n'hésitent pas à intégrer des formations supérieures :
 - 36% intègrent des formations supérieures en Nouvelle-Calédonie
 - 64% poursuivent en dehors du territoire

Focus non diplômés

19 apprentis n'ont pas été admis aux épreuves de validation de leurs diplômes.

- 3 ont choisi de redoubler dans leur section et un a souhaité se réorienter dans une formation universitaire.
- 9 ont été embauchés et ont débuté leur carrière professionnelle
- 5 étaient à la recherche d'un emploi lors de l'enquête